

1726 – Mellé – André Le Roy, recteur de Mellé, soucieux de la mise en valeur de terres en friches.

Transcription :

*J'achevai au mois de mars de la présente année mil sept cents vingt six de faire planter tant en bois de haute futaie que taillable **le champ de la Chaire** et le vallon qui est au bout en dessous de la dite pièce aux dépendances du village de la Touche en cette paroisse, icelle pièce autrement nommée **la Bruère du laig**¹ à cause du mauvais état où elle était tombée par les louages continuels et sans interruption qu'en avaient faits à différents particuliers Messire Pierre Clouard² mon prédécesseur et auparavant lui Messire Gilles Lespingueux³ recteur auparavant lui de cette même paroisse. J'avais commencé d'y faire travailler en mil sept cents seize. Ils louaient cette Bruère quarante sous à ma connaissance.*

Signé A Le Roy⁴ Recteur de Mellé

1726 – Mellé – Archives d'Ille-et-Vilaine (Baptêmes-Mariages-Sépultures cliché 2/7)

http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/tht0gb5mng94/166984/2

Acte repéré et transcrit par François DAVID

Commentaire :

Ce type d'acte renvoie au rôle socio-économique, trop méconnu, des curés dans les paroisses rurales sous l'Ancien Régime.

André LE ROY, nommé Recteur en 1715, commence son projet dès sa première année de service dans cette paroisse.

1 **Lais** : Nom qu'on donne aux jeunes baliveaux, qu'on laisse en coupant un taillis, afin qu'ils croissent en haute futaie. (Littré)

2 **Pierre CLOUARD** : Recteur de Mellé de 1695 à 1715

3 **Gilles LESPINGUEUX** : Recteur de Mellé de 1682 à 1695

4 **André LE ROY** : Recteur de Mellé de 1715 à 1748